

# Concours photo 2023 du Centre Commercial Cognac

## 1 / ORGANISATEUR ET THÈME DU CONCOURS

L'Association des commerçants du Centre Commercial de Cognac, dont le siège social se situe au 14 rue Georges Briquet à Limoges, organise **du 1<sup>er</sup> avril au 17 juin 2023** un **concours photos** qui aura pour thème « **Saisissez le mouvement** ». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

## 2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans résidant sur Limoges et ses environs. Les membres du jury et leurs familles sont exclus du concours. La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Les photos envoyées doivent être l'œuvre exclusive du participant. Les organisateurs ne seront pas considérés comme responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété des photos.

En cas de personne photographiée identifiable, le participant doit fournir l'accord écrit du modèle. (Voir attestation)

## 3 / DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

**Phase 1** : du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2023 les candidats envoient au maximum 5 photos par mail avec leur bon de participation.

**Phase 2** : un jury composé de commerçants du centre commercial Cognac choisira les 10 meilleures photos en fonction de leur pertinence, originalité, format technique et intérêt artistique.

**Phase 3** : affichage des 10 sélectionnés de début mai au 15 juin 2023. Pendant ce temps les clients peuvent voter pour leurs favoris.

**Phase 4** : remise des prix le samedi 17 juin, les gagnants seront dans l'ordre du plus grand nombre de votes.

**Phase 5** : exposition à durée indéterminée des 10 œuvres lauréates dans le centre commercial

## 4 / ASPECT, TECHNIQUE & EXPOSITION DES ŒUVRES

Les photos doivent être d'une résolution suffisante pour être imprimées en 100x140 cm ou 140x100cm.

Tout contenu qui ne serait approprié pour un affichage en centre commercial sera rejeté par le jury.

**Les lauréats, en participant à ce concours, acceptent que leurs photos soient exposées dans le centre commercial.**

## 5 / PRIX ET RÉCOMPENSES

Les 10 sélectionnés recevront les prix suivants, dans l'ordre de leur classement :

- Un chèque de 600€	- Un cadre photo numérique
- Un appareil photo reflex	- Un appareil photo instantané
- Un appareil photo bridge	- Une carte tirage photo
- Un appareil photo instantané	- Un kit d'objectifs pour smartphone
- Une imprimante photo portable	- Une carte tirage photo

L'organisateur du concours s'autorise le remplacement d'un lot ou des lots ainsi que leur ordre en fonction des disponibilités. Les lots seront remis en main propre lors de la remise des prix. **Les prix obtenus ne donneront en aucun cas l'attribution de leur valeur en argent.**

## 6 / PARTICIPATION

Pour participer au concours il suffit d'envoyer les photos à [CentreCommercialCognac@gmail.com](mailto:CentreCommercialCognac@gmail.com) avec le bon de participation signé et l'accord écrit du ou des modèles si nécessaire.

# BON DE PARTICIPATION

## Concours photo 2023 du Centre Commercial Cognac

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

Informations à afficher lors de l'exposition (optionnel) :

- nom d'artiste :
- nom de l'œuvre :
- site internet ou profil :
- autre :

Je certifie être majeur, avoir lu le règlement et l'accepter entièrement.

Je certifie être l'auteur des œuvres envoyées et accepte qu'elles soient affichées dans le centre commercial Cognac sans condition de durée, de rémunération, de droit ou d'avantage quelconque.

Une personne est identifiable sur une de mes œuvres, je fournis l'attestation de droit à l'image et la copie de la pièce d'identité du modèle.

Date et signature

# AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS

Toute photographie représentant une ou plusieurs personnes identifiables et non accompagnées de la présente autorisation sera rejetée par le jury.

Je soussigné(e) (le/la modèle) accepte par la présente que les photographies de (le photographe) sur lesquelles je figure puissent être utilisées par le Centre Commercial Cognac (diffusion sur internet, affichage dans le centre commercial) sans limitation de durée et sans que cela ne me confère rémunération, droit ou avantage quelconque.

En aucun cas, les membres de l'organisation ne céderont les photos à des tiers.

À :

Le :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

**+ copie de la pièce d'identité**